

ARDENNE rives de mag'

L'information de la Communauté de Communes au fil de la meuse

JUILLET 2016 - N°63



LE COMPOSTAGE

Un geste simple pour un
beau jardin



Mesdames, Messieurs,

L'été est enfin arrivé et il s'est fait désirer. Mais il est bien là !

L'actualité de notre Communauté n'est pas moins riche pour autant même s'il est vrai que la période estivale nous sert, essentiellement, à préparer la rentrée, à votre service.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une magnifique étape du 42ème Circuit des Ardennes, le samedi 9 avril 2016, sur notre territoire et ce fût, comme chaque fois, un évènement sportif de toute beauté.

Nous encourageons, une fois tous les deux ans, cet évènement qui met en valeur notre Pointe. Il est devenu, au fil des ans, une épreuve sportive de premier plan.

Vous découvrirez, également, un article très détaillé sur le compostage où vous trouverez toutes les explications pour réussir un compost parfait. C'est un dossier de saison par excellence !

La Santé, enfin, est un enjeu majeur pour vous et vos familles. C'est pour cette raison que nous avons travaillé sans relâche pour mettre en place un Contrat Local de Santé qui a été signé fin décembre 2015.

Nous travaillons, désormais, activement sur la mise en place des actions qui y sont incluses et nous avons profité de ce numéro du magazine pour mettre en lumière les consultations avancées de spécialistes qui sont proposées à l'Hôpital de FUMAY.

Peu de gens le savent mais de nombreux spécialistes consultent dans cet établissement essentiel pour notre territoire, chaque semaine, selon un planning détaillé que nous vous fournissons. Nous vous invitons, si votre santé vous l'impose, à prendre rendez-vous auprès d'eux.

L'Hôpital de FUMAY va, d'ailleurs, faire l'objet de travaux d'aménagement importants dès la rentrée 2016 afin d'améliorer la qualité du service rendu. Nous travaillons à sa revalorisation pour vous, pour une prise en charge médicale plus efficace. Nous vous tiendrons informés des évolutions du CLS dans de prochains numéros.

Voilà, au-delà de toutes ces actualités positives, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes vacances d'été pendant lesquelles, je l'espère, vous pourrez profiter d'un temps clément et d'un repos mérité. Ainsi, vous pourrez aborder la rentrée avec dynamisme et enthousiasme comme nous le ferons pour continuer à vous offrir les services les mieux adaptés à vos besoins.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bernard DEKENS



14



LE TRIMESTRE

- p. 4** Mode d'Emploi : tout savoir sur le compostage
- p. 6** Le Circuit des Ardennes
- p. 8** Les SMA et RAM du territoire
- p. 10** En direct d'Anchamps
- p. 13** Le CISE à votre service
- p. 14** Le dispositif d'autopartage D'Rive de Meuse est lancé

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Bernard DEKENS

RÉDACTEUR EN CHEF
Richard SZWAJCKER

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Stéphanie YOL

MAQUETTISME - CRÉATION
Caroline PETIT

IMPRIMEUR
Sopaic Imprimerie

CRÉDIT PHOTO
Ardenne Rives de Meuse

COMITÉ DE LECTURE
Claude WALLENDORFF
Didier BERTOLUTTI
Jean-Bernard ROSE
Ginette DEFAUT
Richard SZWAJCKER
Stéphanie YOL

DÉPÔT LÉGAL
n°63 135/92



Retrouvez désormais le bulletin en version audio. Si vous-même ou une personne de votre entourage êtes non-voyant, mal-voyant ou si vous avez des difficultés pour lire, contactez le 03. 24. 41. 35. 03.



ARDENNE rives de mag
se décline également sur Internet :
www.ardennerivesdemeuse.com

Mode d'emploi : pour tout savoir sur **LE COMPOSTAGE**

Le compostage est un procédé naturel de dégradation biologique des matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un engrais naturel : le compost.

POURQUOI COMPOSTER ?

Le compostage individuel permet de recycler, chez soi, certains déchets organiques de la famille et du jardin, et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

Le compostage en tas existe depuis des millénaires. L'utilisation d'un composteur individuel présente de nombreux avantages :

- **Moins** d'encombrement,
- **Plus** de propreté,
- **Plus** esthétique,
- Une **protection** contre les aléas climatiques et contre les animaux,
- Un compostage **plus rapide**

En raison des travaux d'extension des quais pour l'accueil d'une nouvelle filière destinée aux déchets d'ameublement qui se dérouleront sur le **dernier trimestre 2016, la déchetterie de GIVET sera fermée.** Nous vous inviterons à vous rendre à la **déchetterie de VIREUX-MOLHAIN** pour y déposer vos déchets durant cette période.

? LE SAVIEZ-VOUS

30%

C'est la part de déchets organiques dans notre poubelle qui peuvent être transformés en compost



QUELQUES CONSEILS POUR UN BON COMPOST

1. Alternier les catégories de déchets en couches successives,
2. Broyer, si possible, les branchages et les déchets grossiers,
3. Oxygéner le compost en le retournant à la fourche,
4. Arroser le compost. Le but est de développer un environnement humide, afin de favoriser la prolifération.

COMMENT COMPOSTER ?

✓ Les déchets de cuisine

Épluchures et restes de légumes et de fruits, filtres et marc de café, sachets de thé, coquilles écrasées d'oeuf, pâtes et riz blanc

✓ Les déchets de jardin

Feuilles, tailles de haies, déchets de potager, branchages de petite taille, fleurs et plantes coupées/séchées, tontes de gazon et mauvaises herbes

✓ Divers

Les sciures et copeaux de bois non traités, paille, foin, écorces d'arbre, papier et journaux



✗ Les éléments interdits

Tissus synthétiques, les plastiques, le verre, les métaux, la terre, le sable, les sacs d'aspirateur, la viande, le poisson, les produits laitiers, les graisses et huiles ou encore le gros bois ne peuvent pas être compostés.

Comment savoir si mon compost est mûr ?

La couleur : Brune ou noire

L'odeur : Semblable au sous bois

L'apparence : Déchets entièrement dégradés



Depuis juillet 2002, la Communauté de Communes propose à chaque foyer vivant en zone pavillonnaire ou rurale et résidant sur le territoire communautaire, d'acquérir un composteur individuel à moindre coût.



BON DE COMMANDE POUR UN COMPOSTEUR



Communauté de Communes
ARDENNE rives de meuse

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL

SOUHAITE ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR

VOLUME

350 L (15€)

600 L (30€)

SOUHAITE AVOIR DES RENSEIGNEMENTS

MATÉRIAUX

Bois

Plastique

À envoyer ou à déposer à la Communauté de Communes
Ardenne Rives de Meuse, 29 rue Méhul - 08600 Givet

42^{ème} édition du **CIRCUIT DES ARDENNES INTERNATIONAL**

Le Circuit des Ardennes International s'est déroulé le 9 avril 2016. Cet événement sportif a lieu tous les deux ans. Retour sur cette 42^{ème} édition.



Le grand vainqueur de l'Étape «Ardenne Rives de Meuse» : le belge Olivier Pardini de l'équipe Wallonie Bruxelles

LA 42^{ÈME} ÉDITION DU CIRCUIT DES ARDENNES

Relancé en 2000, le Circuit des Ardennes s'est rapidement imposé comme l'une des épreuves cyclistes les plus intéressantes en France et en Europe. Cette notoriété sportive l'a conduit ces dernières années, à présenter dans sa catégorie l'un des plus beaux plateaux d'équipes au monde.

Cette année, la compétition s'est déroulée du 8 au 10 avril.

Le plateau a réuni 22 équipes représentant 14 nations (7 équipes françaises, 3 belges et 12 étrangères), soit 132 coureurs.

6 - ARDENNE rives de mag'

Une compétition passionnante entre les élites pros et amateurs, entre les «continentales» et les «divisions nationales», entre les formations françaises, belges et étrangères et pour la première fois, une catégorie «conti-pros».



Bernard DEKENS et André JACQUEMART, Président du Circuit des Ardennes, avant le départ

UN PARCOURS DE 522 KMS

Comme chaque année, l'édition 2016 s'est déroulée en 4 étapes (2 demi-étapes le dernier jour) pour un total de 522 kilomètres.

La première étape s'est déroulée le vendredi, sur les crêtes pré-ardennaises. Le samedi, les cyclistes ont emprunté les routes de la Vallée de la Meuse avec une étape présentée comme de la moyenne montagne. Cette étape baptisée « Ardenne Rives de Meuse » a relié Fumay à Revin, avec un circuit de 174 kilomètres, en passant par la Belgique.

Pour conclure, deux étapes étaient au programme, le dimanche 10 avril. Le matin, les participants étaient sur les côtes de Chaumont, Bulson, Cheveuges, Saint-Menges en direction de la Belgique et l'après-midi, direction la côte d'Aiglemont, puis celle de Mellier-Fontaine avec une arrivée à Charleville-Mézières.

L'ÉTAPE « ARDENNE RIVES DE MEUSE »

C'est sous un soleil éclatant que le départ de cette seconde étape, a été donné par Mario Iglesias, le Maire de Fumay aux alentours de 11h45. Cette étape, avec ses côtes dans le massif ardennais, est celle qui marque le Circuit.

Le peloton s'est élancé à la sortie de la ville et a abordé la grimpée vers Hargnies pour revenir par Haybes et s'élancer vers la Belgique à Oignies avant de



Mario IGLESIAS, Maire de FUMAY au départ de l'étape

retrouver la frontière à Hierges. Les coureurs sont ensuite passés à Givet, Fromelennes, Flohimont avant d'effectuer un nouveau passage chez nos voisins belges pour aboutir, à nouveau, à Hargnies.

Un 2^{ème} passage à Haybes et Fumay a précédé le passage des reliefs de la vallée par Rocroi. Ensuite, un 1^{er} passage à Revin puis à Anchamps, un 2^{ème} passage sur la ligne d'arrivée avant d'attaquer Les Mazures, Bourg-Fidèle, Rocroi à nouveau, et le retour à Revin, par St Nicolas.



Le Car Podium a attiré beaucoup de monde à FUMAY, pour la présentation des équipes



Daniel DURBECQ, Maire de REVIN à l'arrivée de l'étape

L'arrivée a eu lieu vers 16h30, rue Ferrer à Revin et le car podium a accueilli, tour à tour, les vainqueurs de cette étape pour la remise des récompenses.

Cette année, c'est le coureur belge **Olivier Pardini de l'équipe Wallonie Bruxelles** qui a remporté la course Ardennaise, devenue au fil des ans, une vitrine des espoirs du cyclisme mondial.

Les services d'accueil de LA PETITE ENFANCE

Vous travaillez ? Vous suivez une formation ? Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Vous cherchez un lieu pour initier votre enfant à la vie en collectivité ou le préparer à l'entrée à l'école ? Pour vous aider, le territoire dispose de nombreux établissements d'accueil.

LES SITES MULTI-ACCUEIL ET LA HALTE-GARDERIE

Ce sont des établissements qui assurent pendant la journée : un accueil collectif polyvalent (de manière régulière ou occasionnelle) et d'urgence pour les enfants dès la fin du congé de maternité à 4 ans, ainsi que l'accueil d'un enfant de moins de 5 ans présentant un handicap.



Toute demande de renseignements ou d'inscription se fait auprès de la structure concernée

LES ÉTABLISSEMENTS DU TERRITOIRE



Les Petits Malins

Horaires d'ouverture



Du lundi au vendredi
de **7h00 à 18h30**

SMA «LES PETITS MALINS» à Fumay
420 Avenue de Champagne - 08170 Fumay
Tél 03 24 32 24 71 Fax 03 24 32 25 52
sma-fumay@ardennerivesdemeuse.com



SMA «LES PETITS LOUPS»

à Vireux-Wallerand
1 rue du Ridoux - 08320 Vireux-Wallerand
Tél 03 24 32 04 06 Fax 03 24 32 05 90
sma-vireux@ardennerivesdemeuse.com



Les
BOUT'CHOUX

SMA «LES BOUT'CHOUX» à Revin
46 rue Aristide Briand - 08500 Revin
Tél 03 24 32 74 25 Fax 03 24 33 32 39
sma-revin@ardennerivesdemeuse.com





HALTE-GARDERIE «LA RIBAMBELLE» à Givet
73 Boulevard Bourck - 08600 Givet
03 24 29 15 98 (Tél et Fax)
haltegarderie-givet@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de **8h30 à 17h30**
Le mercredi
de **13h30 à 17h30**



LE RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Un Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, ou RAM, est un service gratuit qui a pour mission d'informer et d'accompagner les Assistant(e)s Maternel(le)s, les candidats à l'agrément, les parents employeurs et les enfants. Le relais est un lieu d'échanges, accueillant et chaleureux, au sein duquel Assistant(e)s Maternel(le)s, parents et enfants se rencontrent et tissent des liens.

Il permet de rompre l'isolement des Assistant(e)s Maternel(le)s, favorise les rencontres, les échanges d'expérience et de savoir entre professionnels. Il offre aux enfants un espace d'éveil et de socialisation par le biais d'animations collectives.

Le RAM permet aux parents ou aux futurs parents de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, d'échanges avec des professionnels, d'informations et de conseils, ainsi qu'une aide pour les démarches administratives.



ANTENNE RAM à Vireux-Wallerand
1 rue du Ridoux - 08320 Vireux-Wallerand
03 24 32 04 60 (Tél et Fax)
Portable 06 77 31 40 59
ram@ardennerivesdemeuse.com

ANTENNE RAM à Revin
12 rue du Colonel Vaulet - 08500 Revin
03 24 32 77 53 (Tél et Fax)
Portable 06 77 31 40 59
ram@ardennerivesdemeuse.com

Animations collectives*

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi
de **9h00 à 11h00**



ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

En semaine paire

Le lundi de **13h30 à 18h30**
1 rue du Ridoux - Vireux-Wallerand

En semaine impaire

Le jeudi de **13h00 à 18h00**
12 rue du Colonel Vaulet - Revin

*Sur l'ensemble du territoire, pour tous les enfants accompagnés de leur Assistant(e) Maternel(le)

Attention : le RAM n'est ni un lieu de garde d'enfants, ni un employeur d'Assistant(e)s Maternel(le)s.



Michel PHILIPPE

Maire d'Anchamps

“ Anchamps, une charmante petite commune nichée au fond de la vallée de la Meuse ”



En direct de ANCHAMPS

QUELQUES INFORMATIONS

Nom des habitants : Les Chanchaises et les Chanchais

Population : 234 habitants

Superficie : 214 ha

Fête patronale : Premier dimanche de juin

Mairie : Rue du Cdt Lefèvre - 08500 Anchamps
Tel : 03 24 40 15 60
Fax : 03 24 40 01 28

Mail : mairie.anchamps@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au Mercredi : de 14h00 à 18h00
Le Vendredi de 8h30 à 12h30

Michel PHILIPPE est né à Pontoise, le 11/02/1963. Marié, il est père de 3 enfants. Il est agent de maîtrise de profession.

Après avoir été Conseiller municipal de 1995 à 2007, il est devenu maire de la commune en 2007, succédant ainsi à Mme Valérie GUGOLE. Michel PHILIPPE a été réélu Maire de la Commune en 2014.

Monsieur le Maire, pouvez-vous nous parler des travaux et aménagements les plus importants dont a bénéficié votre commune, au cours de ces dernières années ?

Lorsque nous avons repris la mairie, mon équipe et moi à l'automne 2007, nous avons eu à cœur de refaire fonctionner les services administratifs de celle-ci. Dans un premier temps, nous avons créé un poste de secrétaire de Mairie, emploi que j'estime devenu indispensable aujourd'hui pour faire fonctionner correctement une commune comme Anchamps. Ensuite, il fallait rénover complètement le bâtiment. En effet, l'école ayant fermé en 1996, aucun aménagement n'avait été réalisé depuis. Pour cela, les travaux ont été programmés en deux tranches et depuis 2012, la commune dispose de locaux très fonctionnels avec

un secrétariat, une salle de réunion, deux bureaux, des sanitaires et une salle communale qui est d'ailleurs proposée à la location. Un fonctionnement moderne avec un réseau informatique, et tout cela, bien sûr, avec une mise en accessibilité.

Dans le même temps, nous avons construit une "buvette" sur le terrain communal afin d'assurer un confort, même rudimentaire, pour les animations festives proposées par les associations locales.

En voirie, le chemin du Petit Bois a été viabilisé et ce secteur entre pleinement dans le projet d'élaboration en cours d'une Carte Communale pour l'extension et l'aménagement du village. De ce fait, les terrains limitrophes devraient devenir constructibles.

Enfin, un projet d'envergure est en cours d'achèvement actuellement : la construction d'un local technique. D'une surface de 100 m², ce bâtiment devrait nous permettre de stocker le matériel communal et en même temps, pérenniser le poste d'employé communal qui a été créé il y a un peu plus deux ans.

La municipalité a-t-elle d'autres projets pour embellir le village ou pour améliorer le quotidien des habitants ?

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place avec quelques bénévoles, un programme de fleurissement qui nous a valu pour l'instant les encouragements du jury du Concours de Villes et Villages fleuris mais surtout le premier prix en 2014 du Concours intercommunal. Cette année, nous sommes rapprochés des services de la ville de Revin et avons profité pleinement de cette collaboration de qualité afin d'améliorer encore notre démarche de fleurissement.

Nous faisons travailler également les personnes de l'association LEDA depuis de nombreuses années sur l'aménagement et l'entretien des berges de la Meuse. Ce programme est d'ailleurs soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

A l'automne, devrait commencer une 4^{ème} tranche d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public. Depuis plusieurs années, ces travaux améliorent pleinement tout en le préservant, l'environnement nocturne. D'ailleurs le village a obtenu 2 étoiles au concours des villages étoilés.

Votre petit village possède plusieurs sites remarquables. Les touristes viennent-ils nombreux les découvrir ?

Motivé depuis très longtemps sur le potentiel touristique que peut proposer la région, j'ai effectivement toujours à cœur d'accueillir les groupes de randonneurs qui ont choisi la commune comme point de départ. En partant du site de la Pierre Roland en bord de Meuse, où il règne, à n'importe quelle saison, un éclairage particulier, vous pouvez atteindre le site des Dames de Meuse, point de vue remarquable sur la boucle de Laifour. A partir de là, libre à vous de basculer sur le village de Laifour ou de revenir par le parc des Marquises et par chance, aller à la rencontre de sangliers pourquoi pas !...

Mais bien d'autres randonnées sont envisageables au départ de la commune avec dans tous les sens des kilomètres de chemin forestier à disposition.

La Commune d'Anchamps est d'ailleurs un point de départ idéal pour les randonneurs pédestres ou à VTT, car elle est située au milieu de la Voie Verte qui relie Givet à Charleville-Mézières

Effectivement, sur la Voie Verte, il est intéressant de réaliser ce parcours dans les deux sens avec notamment encore une fois, la proximité du site des Dames de Meuse un des endroits le plus pittoresque de ce secteur.



Pour conclure, il fait bon vivre à Anchamps ?

Oui, il fait bon vivre à Anchamps car depuis que nous dirigeons la commune, le Conseil Municipal, mes adjoints et moi-même avons toujours eu à cœur de valoriser pleinement le cadre de vie de nos habitants. Certes, ce n'est pas toujours facile mais je pense que depuis quelques années le bilan est très positif et l'occasion m'est donnée ici de les remercier pour le travail réalisé.

Et puis, quel plaisir après une journée d'activités diverses, de pouvoir retrouver le calme de ce petit village niché au fond d'une vallée dans un écrin de verdure que nous souhaitons éternel.

Le C.I.S.E, À VOTRE SERVICE

Vous avez un projet de création – reprise ou développement d’entreprise sur notre territoire ? Des conseillers sont présents au Centre d’Innovation et de Services aux Entreprises à Vireux-Molhain pour vous aider à l’étude de faisabilité de celui-ci.

LE PÔLE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

1. L’accompagnement à la création – reprise d’entreprise :

Nous vous accompagnons dans votre processus de création d’entreprise (conseils, montage de dossiers, etc.) en lien avec les acteurs de la création d’entreprise.

2. L’accompagnement au développement de l’artisanat et du commerce :

Vous êtes artisans, commerçants, industriels et vous avez un projet d’investissements ou de création d’emplois ? Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet de développement.

3. L’accompagnement à la création – développement d’hébergements touristiques :

Vous êtes restaurateurs, hôteliers et vous avez un projet d’investissements ou de création d’emplois ? Vous avez un projet de création d’activités touristiques ? Nous sommes à votre écoute.

4. Les possibilités de locaux :

Vous cherchez des locaux pour vous installer, contactez le Pôle Développement du Territoire situé dans les locaux du Centre d’Innovation et de Services aux Entreprises au 03 24 42 67 67.

Pour plus de renseignements :

N’hésitez pas à contacter le service du Pôle Développement du Territoire, domicilié au Centre d’Innovation et de Services aux Entreprises :

**43 rue Pasteur 08320 Vireux-Molhain,
Tél : 03 24 42 67 67
Fax : 03 24 42 67 68
Mail : cise@ardennerivesdemeuse.com**

DE NOMBREUX MOYENS À VOTRE DISPOSITION



1300m² de bâtiments dont :

1. un accueil avec secrétariat commun (standard, fax, photocopieur)
2. un local restauration
3. 16 bureaux de 20 m², avec possibilité de regroupement
4. 1 local technologique de 60 m²
5. 4 ateliers de 100 m² avec bureau de 20 m²
6. 2 salles de réunion

Le dispositif d'autopartage D'RIVE DE MEUSE EST LANCÉ

Ça y est ! Le dispositif d'autopartage D'Rive de Meuse est mis en service pour tous les habitants de la pointe depuis le 1^{er} juillet 2016. Vous pouvez d'ores et déjà louer une voiture électrique pour plusieurs heures ou une journée complète.

UN DISPOSITIF INNOVANT ET ÉCOLOGIQUE

Jeudi 23 juin 2016, le dispositif d'autopartage de véhicules électriques, « D'rive de Meuse », a été inauguré en présence des acteurs du projet.

Ce dispositif, né d'un partenariat entre la Communauté de Communes et le CNPE de Chooz, permet aux habitants de la Pointe de bénéficier d'un service de location de voitures électriques en libre service. Il s'agit d'un service innovant et encore très peu répandu en France. 24 véhicules électriques de marque Renault Zoé, dont 22 appartenant au CNPE et 2 à la Communauté, seront disponibles aux 11 bornes installées sur notre territoire, à compter du 1er juillet 2016.

L'autopartage de voitures électriques est en place depuis déjà deux ans au sein du CNPE. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre lors des trajets domicile-travail, la centrale nucléaire a mis à disposition de ses agents ces véhicules plus écologiques.

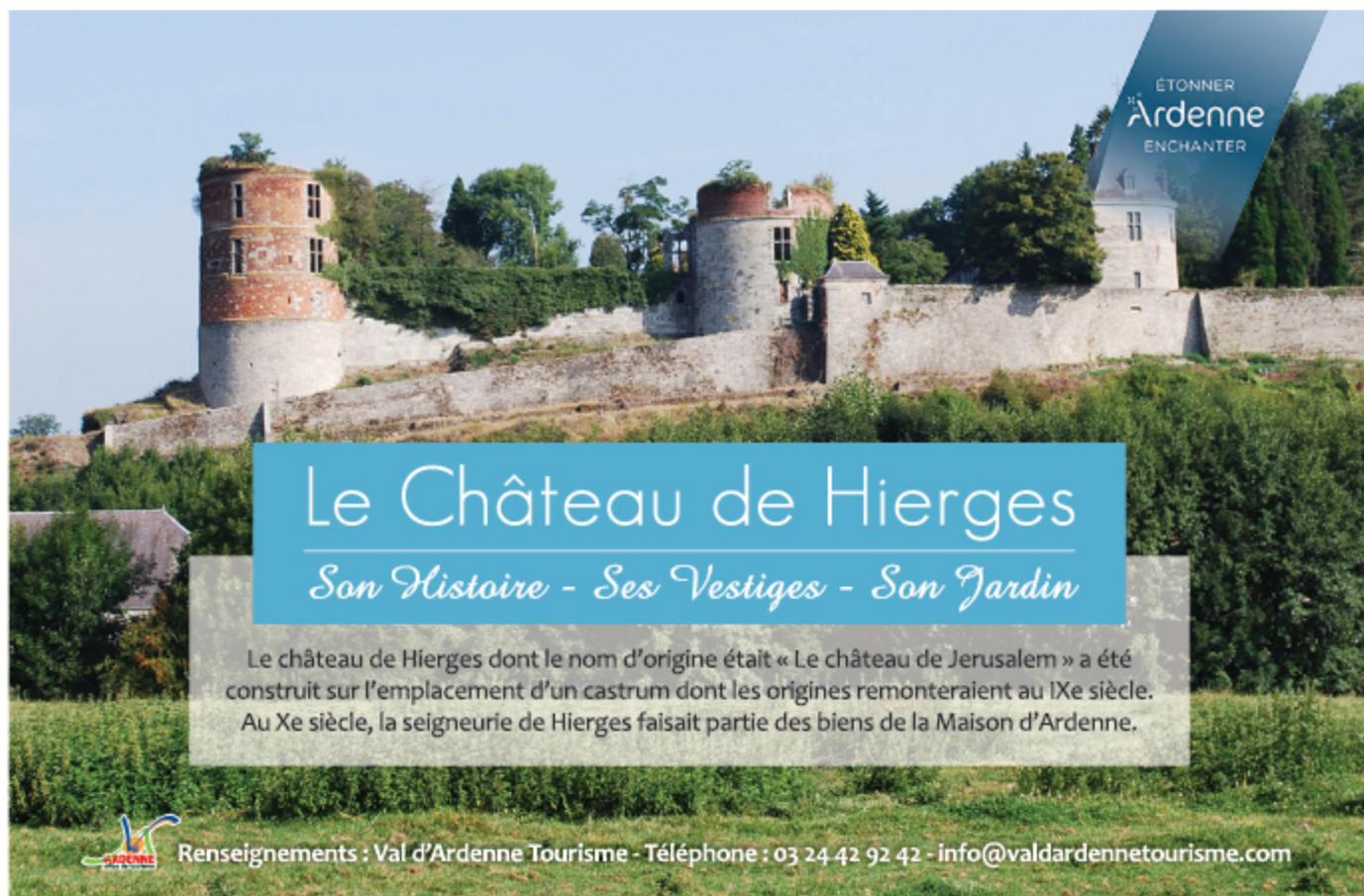
Après deux ans d'utilisation et un réel succès auprès des agents EDF, le CNPE s'est rapproché de la Communauté de communes afin de généraliser ce service à l'ensemble de la population. Ainsi, chaque habitant de notre territoire aura accès à ce service pratique, écologique et économique.

Toutes les informations nécessaires sur le dispositif vous sont communiquées dans le flyer détachable au centre de votre Ardenne Rives de Mag'.



Claude WALLENDORFF, maire de GIVET, Frédéric MAILLARD, directeur du CNPE de Chooz et Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes inaugurent le dispositif D'Rive de Meuse

À découvrir cet été



ETONNER
Ardenne
ENCHANTER

Le Château de Hierges

Son Histoire - Ses Vestiges - Son Jardin

Le château de Hierges dont le nom d'origine était « Le château de Jerusalem » a été construit sur l'emplacement d'un castrum dont les origines remonteraient au IXe siècle. Au Xe siècle, la seigneurie de Hierges faisait partie des biens de la Maison d'Ardenne.



Renseignements : Val d'Ardenne Tourisme - Téléphone : 03 24 42 92 42 - info@valdardennetourisme.com



ETONNER
Ardenne
ENCHANTER

CAMP ROMAIN de Vireux-Molhain

Vestiges historiques



Sentier d'interprétation

- Points de vue et aire de pique-nique
- Une table d'orientation et 7 pupitres

PARKING

La Maison pour Tous
Montagne des Vignes, 08320 Vireux-Molhain



CONTACT

Renseignements : Val d'Ardenne Tourisme
info@valdardennetourisme.com - Tél 03 24 42 92 42



Rivea

VOS LOISIRS ONT LE SOURIRE !

ESPACE AQUALUDIQUE

Espace Aquatique
Espace Forme & Bien-être
Salle de jeux & Bowling
Bar & Cafétéria

Plus de renseignements sur notre
page Facebook

Route de Beauraing, 08600 Givet - 03 24 40 58 50

LES STATIONS

Merci de bien vouloir **remettre la voiture à la station de départ**. Avant toute utilisation **vérifiez l'état du véhicule** et signalez les dégradations s'il y a lieu.

GIVET 6 STATIONS

Eplanade Sourdille, Rue Charles Quint,
Rue Corvisart, Rue Notre Dame,
Rue Vaillant, Rue Verlainne

FROMLENNES 1 STATION

Rue des Louaches

AUBRIVES 1 STATION

Rue Gabriel Fauré

VIREUX-MOLHAIN 1 STATION

Rue Jean Moulin

VIREUX-WALLERAND 1 STATION

Avenue du Général de Gaulle

REVIN 1 STATION

Place Jean Vilar



La Communauté de communes
Ardenne Rives de Meuse et EDF présentent



D'RIVE
DE MEUSE

VOS CONTACTS

En cas de problème avec un véhicule
Numéro Assistance Renault
01 84 97 99 79

Pour tout renseignement et inscription
MOPeasy
07 63 15 43 21
01 47 22 21 99

Imprimer sur du papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

VOITURES ÉLECTRIQUES

EN LIBRE SERVICE



Rendez-vous sur
monautopartage.fr



D'RIVE DE MEUSE C'EST QUOI ?

C'est un dispositif d'autopartage de voitures électriques mis à disposition de tous les habitants de la Pointe. Les usagers disposeront alors de 17 voitures Renault Zoé, d'une autonomie de 120 km, accessibles à chacune des 11 bornes de recharge (2 voitures par borne maximum) installées dans 6 communes. Ces voitures seront utilisables les week-ends et les soirs de la semaine, après le travail des agents EDF, et même parfois en journée.

LES TARIFS

Pour bénéficier de ce service, vous devez d'abord souscrire un abonnement sans engagement MOPeasy de 4€ par mois qui ne sera prélevé qu'en cas d'utilisation dans le mois.

Les tarifs horaires d'utilisation du service sont dégressifs :

Temps	Prix de l'heure	Total
1h	7.00€	7.00€
2h	6.00€	13.00€
3h	5.00€	18.00€
4h	4.00€	22.00€

À partir de la 4^{ème} heure, le coût horaire supplémentaire est de 4€ (ex : 5h=26€, 6h=30€, ...).

UN SYSTÈME SIMPLE D'UTILISATION

Il est interdit de fumer et de transporter des animaux dans nos véhicules



INSCRIPTION

gratuite sur le site [monautopartage.fr](http://www.monautopartage.fr)
Pour réserver un véhicule, vous devez avoir **21 ans et 3 ans de permis probatoire.**



RÉSERVATION

en ligne d'un véhicule via votre espace personnel sur [monautopartage.fr](http://www.monautopartage.fr)
Vous recevrez un mail ainsi qu'un SMS de confirmation avec un code à usage unique.



BADGE D'ACCÈS

Une fois votre inscription terminée, vous avez la possibilité de demander un badge (10€) qui remplacera les codes envoyés lors de vos réservations.



UTILISATION

Badgez ou entrez votre code à la borne.
Une trappe contenant les clés du véhicule s'ouvre.
Déverrouillez le cordon d'alimentation en appuyant sur le bouton  de la clé du véhicule.
Une deuxième trappe s'ouvre. Rangez le cordon. Vous pouvez utiliser le véhicule.

À votre retour, badgez ou entrez votre code à nouveau, les trappes s'ouvriront en sens inverse. N'oubliez pas de rebrancher le véhicule pour mettre fin à votre réservation.
Les autres utilisateurs auront alors accès à un véhicule disposant d'une recharge complète.

À SAVOIR

Toutes nos voitures ont des **boîtes automatiques**, si vous voulez plus de renseignements sur leur utilisation, rendez-vous sur :

www.renault.fr/gamme-renault/vehicules-electriques/zoe/zoe/

VOTRE SANTÉ

LE CENTRE HOSPITALIER DE FUMAY

Avec le concours du Centre hospitalier de Charleville-Mézières, l'Hôpital local de Fumay vous accueille dans le cadre de consultations avancées de spécialistes (planning ci-dessous). Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de composer le **03.24.36.26.05**.



En cas d'urgence, ne vous rendez pas directement à l'hôpital, nous vous rappelons que l'antenne SMUR n'est pas un service d'urgence mais un service **Mobile d'Urgence et de Réanimation**, **FAITES AU PRÉALABLE LE 15**

PLANNING DES CONSULTATIONS (mise à jour mai 2016) - N° D'APPEL 03 24 36 26 05

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
MATIN	<p>RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Mammographie Toutes les semaines</p> <p>Mme le Dr BOURIN Alcoologie CSAPA 08 Par quinzaine</p>	<p>RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Mammographie Toutes les semaines</p>	<p>RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Échographie</p> <p>M. le Dr MARQUN Cardiologue libéral de Givet Toutes les semaines</p> <p>M. le Dr NICOLACOPOULOS Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Urologue Le 2^{ème} mercredi du mois</p>	<p>RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Mammographie Toutes les semaines</p>	<p>RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Échographie</p> <p>RHUMATOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières 1 fois par mois</p> <p>PSYCHOLOGUE Addictologie Le Lien</p>
APRÈS-MIDI	<p>RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Mammographie Toutes les semaines</p> <p>M. le Dr CHOUABE Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Pneumologue Tous les 15 jours Semaine paires</p> <p>Mme le Dr BOURIN Alcoologie CSAPA 08 Par quinzaine</p>	<p>RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Mammographie Toutes les semaines</p> <p>M. le Dr PENALBA Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Consultations CEGIDD Médecine interne</p>	<p>M. le Dr FRANGI Urologue GCS 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois</p>	<p>RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Mammographie Toutes les semaines</p> <p>M. le Dr BLEWOUSI Pneumologue Tous les 15 jours en alternance avec M. le Dr CHOUABE Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Semaines impaires</p>	<p>RHUMATOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières 1 fois par mois</p> <p>M. le Dr KAYENGA Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Chirurgien-Orthopédique Tous les 15 jours</p>

Du lundi au jeudi matin, cabinet dentaire de la Mutualité Française

VOTRE SANTÉ NUMÉROS UTILES

Mise à jour juin 2016

Antenne SMUR : composez le 15

HÔPITAUX



HÔPITAL LOCAL DE FUMAY

Place du Baty, 08170 FUMAY Tél : 03 24 36 26 00

Sécretariat radiologie/échographie Tél : 03 24 36 26 00

CHU DINANT MONT-GODINNE

Dinant : Rue Saint Jacques, 501 - 5500 DINANT (Belgique) Tél : 00 32 82 21 24 11

Mont-Godinne : Avenue G.Thérasse, 1 - 5530 YVOIR Tél : 0032 81 42 21 11

CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVILLE MÉZIÈRES

45 avenue de Manchester - 08011 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Tél Standard : 03 24 58 70 70



LABORATOIRE

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

M. Hervé LECHAT

21, place Méhul 08600 GIVET

Tél : 03 24 42 03 12

PHARMACIES



CANTON DE GIVET

Pharmacie RENARD - 37 Avenue Roger Posty, 08320 VIREUX MOLHAIN Tél : 03.24.41.61.40

Pharmacie Saint Georges - 12 Place de l'église, 08320 VIREUX WALLERAND Tél 03.24.41.60.31

Pharmacie GOOSSE-JAUMOTTE - 15 Quai des Héros de la Résistance, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.10.51

Pharmacie de la Marine - 17 Place Méhul, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.05.69

Pharmacie DECLEF Luc & MONETA Thierry - 13 Place de la république, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.04.27

Pharmacie du Centre - 4 Place Carnot, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.05.38

CANTON DE REVIN

Pharmacie de la Meuse - 1 Rue du rivage, 08170 HAYBES Tél : 03.24.41.11.56

Pharmacie ROUSSELLE - 24 Rue du général de Gaulle, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.02

Pharmacie BARRAS-COMANDINI - 11 Place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.41

Pharmacie du Centre - 98 Rue Victor Hugo, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.10.77

Pharmacie de la Bouverie - 16 Avenue Jean Baptiste Clément, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.11.14

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le n°audiotel Résograde au 3237 accessible 24h/24h - 0,34€ TTC/par min

MÉDECINS GÉNÉRALISTES



CANTON DE GIVET

Dr DUBOIS et Dr GARAND - Cabinet Médical des Deux Rives, 10 rue de la Gare, 08320 VIREUX-MOLHAIN Tél : 03.24.41.53.73

Dr DELATTRE - Dr LE ROY - Dr POLLET - Dr EL-MELALI - Pôle Médical de la Pointe, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.01.56

Dr MORTELLARO Pierre 3 route de Hierges, 08320 AUBRIVES Tél : 03.24.41.70.65

Dr MATYJASIK Muriel 10 bis rue Oger, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.78.33

Dr CALVELLO Antonio 38 rue Notre Dame, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.77.27

Dr DELIENCOURT Philippe 28 rue Oger, 08600 GIVET Tél : 03.24.33.51.00

Dr FREMICOURT Olivier 43 route Bon Secours, 08600 GIVET Tél : 03.24.35.79.95

CANTON DE REVIN

Dr GOFFE DUPRIEZ Véronique 43 rue du Rivage, 08170 HAYBES Tél : 03.24.42.06.77

Dr DEBAISIEUX Hervé 14 avenue de l'Europe, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.00.48

Dr HENNEQUIN Pascal 3 avenue Jean-Baptiste Clément, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.53

Dr IGLESIAS Mario 30 place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.19.14

Dr SACREZ Marc 35 quai Port au Blé, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.13.14

Dr POUYES Jean-Pierre 4bis, avenue du Général de Gaulle, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.18.14

Dr VAN DEN BERGH Michel 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél : 03 24 40 21 72

Dr CELLE Emmanuel 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél : 03 24 27 07 60

Dr DANZI Emilio 4bis, avenue du Général de Gaulle, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.12.07

SÂGES-FEMMES

Mme Carole SULIS, Maison des Solidarités de REVIN,

330 Allée du 8 mai 45 Tél : 03 24 40 12 13

Maison des Solidarités de GIVET, rue Thiers Tél : 03 24 42 73 73

Mme Élise MICHEL, 12 rue Oger 08600 GIVET Tél : 09 73 03 07 30

PÔLE MÉDICAL DE LA POINTE, 12 Esplanade

Jacques Sourdille 08600 GIVET Tél : 03 24 42 01 56

Médecins Généralistes, Kinesithérapeutes, Orthophoniste,

Cabinets dentaires, Psychologue

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Tél : 36 46 (0,06€/min + prix d'un appel local)